# Compte rendu

|  |  |
| --- | --- |
| **Type de réunion**  Collaboration dans le cadre de la « Cité éducative » de Metz | **Date/lieu**  26/11/2021 en visioconférence |
| **Points à l’ordre du jour**   * Présentation du programme d’actions « santé mentale ». * Formalisation de la mise en œuvre opérationnelle des actions. | |
| **Participants**   * Isabelle Begin, principale, Collège des Hauts de Blémont. * Lucile Branet, chargée de mission politique de la ville, Metz. * Pascal Pallez, principal, Collège Paul-Valéry. * Julie Parachini, cheffe du service cohésion sociale, Metz. * Sylvie Plujat, cadre de santé, CH Jury – CMP Winnicott. * Dr Anne Taillemite, pédopsychiatre, médecin responsable UF, CH Jury – CMP Winnicott. * Stéphane Tinnes-Kraemer, coordonnateur du CLSM messin, CH JURY. * Philippe Toussaint, coordonnateur du réseau d’éducation prioritaire, Éducation nationale. | |
| **Prochaine réunion**   * Réunion à programmer pour un avis de l’Inspecteur d’académie. | |

## Discussion

|  |  |
| --- | --- |
| **Thème** |  |
| Contexte du projet | * Le service cohésion sociale de la Ville de Metz a sollicité en avril 2021 le Conseil local de santé mentale (CLSM) dans le cadre de l’appel à manifestation d’intérêt « Cités éducatives » pour intégrer au projet un volet « santé mentale ». * Le CLSM messin a proposé, en concertation avec le Centre psychothérapeutique Winnicott, quatre actions visant à promouvoir le bien-être psychique des enfants et leurs familles habitant le quartier Metz-Borny. * Ces actions ont été partagées avec les partenaires du CLSM participant au groupe thématique « enfance et parentalité ». Elles figurent parmi les fiches actions du Contrat local de santé 2022-2026 de l’Eurométropole de Metz. |
| Actions « santé mentale ». | Quatre actions de promotion de la santé mentale sont proposées :   * Diffuser de l’information en santé mentale auprès des professionnels des écoles et du périscolaire et des familles. * Former des professeurs des écoles et des membres du Centre psychothérapeutique Winnicot au Jeu des trois figures (J3F) développé par Serge Tisseron (<http://www.3figures.org>). * Organiser une sensibilisation en santé mentale pour les professionnels des écoles et du périscolaire. * Mettre en place une concertation pluriprofessionnelle de réflexion et d’aide aux enfants en difficulté.   Le détail des actions est présenté dans la fiche projet consultable sur Internet : <https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/projets/en-cours/category/72-parentalite-enfance> |
| Le CLSM messin | * Le Conseil local de santé mentale (CLSM) porté par le Centre hospitalier de Jury, avec le soutien de la Ville de Metz et de l’Agence régionale de santé, est un dispositif de santé publique implanté depuis fin 2016 pour favoriser la concertation et la coordination entre les acteurs du territoire messin. * Le CLSM anime depuis 2020 un groupe thématique « enfance et parentalité » pour mener des actions de promotion de la santé mentale en direction des familles et des professionnels de l’enfance. |
| Le CMP Winnicott | * Le Centre psychothérapeutique Winnicott est un Centre mécico-psychologique (CMP) infanto-juvénile. Rattachée au Centre hospitalier de Jury, la structure située 2 rue Paul Langevin à Metz fait partie du pôle de psychiatrie infanto-juvénille du territoire de l’ouest mosellan. Le CMP Winnicott accueille les enfants jusqu’à 14 ans en difficulté psychique résidant sur son secteur pour des consultations médico-psychologiques. * La participation de l’équipe du CMP Winnicott à la Cité éducative est motivée par le souhait de mener des actions de prévention et de soutien en direction des professionnels et des familles pour éviter que les situations ne se cristallisent. L’action vise à transmettre des connaissances sur le développement de l’enfant et aider à comprendre les difficultés qui peuvent survenir dans la relation aux autres. |
| Constats partagés | * Philippe Toussaint demande ce qui peut être fait avec des enfants qui ont des problèmes psychologiques. * Dre Anne Taillemite constate que depuis vingt ans les moyens de la psychiatrie publique n’ont pas évolué alors qu’il y a une augmentation des demandes. Dans la composition de l’offre en santé mentale, il convient de prendre en compte des structure comme les Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) qui ont un mandat de service public. |
| Mise en œuvre des actions | * Les actions proposées concernent les 5 écoles du quartier de Metz-Borny. * Le public ciblé est celui des enfants âgés de 6 à 11 ans scolarisés en cycle 2 (CP, CE1, CE2) et 3 (CM1 et CM2). * Concernant le Jeu des 3 figures qui intéresse particulièrement les participants à la réunion, il s’agira de déterminer le nombre d’enseignant et d’infirmières à former. L’équipe du CMP Winnicott propose également de se former en tant que formateur pour apporter aux professionnels un soutien sous la forme d’une supervision. |

## Décisions

|  |  |
| --- | --- |
| **Thème** |  |
| Avis de l’inspecteur d’académie | * Philippe Toussaint associera Stéphane Tinnes-Kraemer à une réunion téléphonique avec Olivier Kiffer pour connaître son avis sur les actions proposées. |
| Budget prévisionnel | * Isabelle Begin étudiera le budget prévisionnel des actions pour confirmer la possibilité de financement dans le cadre de « Cité éducative ». |
| Mise en œuvre des actions | * Stéphane Tinnes-Kraemer avec l’aide de Philippe Toussaint constituera une équipe projet avec les professionnels concernés par les actions pour préciser le cadre de leur mise en œuvre. |